



## Performance sociale de la microfinance, réflexion faite à partir de l'expérience des MUSO en Ituri.

Dieudonné KABONGO KABONGO

Département d'Economie Agricole, Faculté des Sciences Agronomiques, Université de Bunia, Bunia, BP : 292, RD Congo, [dido\\_kabongo@yahoo.fr](mailto:dido_kabongo@yahoo.fr) et [didokabongo75@gmail.com](mailto:didokabongo75@gmail.com)

**Résumé :** Cette recherche s'interroge sur la façon dont les produits financiers proposés par les Mutuelles de Solidarité influent sur les conditions de vie des usagers en leur permettant d'entreprendre des activités génératrices des revenus, et de lutter contre la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, une enquête quantitative appuyée par la technique de questionnement a été effectuée dans trois de cinq territoires de l'Ituri, une de 26 provinces de la République Démocratique du Congo, auprès des bénéficiaires des services financiers des MUSO. L'échantillon est aléatoire simple sur base des listes, et sa taille est de 700 membres bénéficiaires enquêtés des MUSO des sites de Bunia, d'Irumu, d'Aru et de Djugu. Après analyse des résultats, il s'est avéré que les Mutuelles de Solidarité constituent un outil microfinancier adapté pour les personnes à revenus faibles, et contribuent à la réduction de la pauvreté. Les résultats obtenus ont confirmé que les MUSO ont un impact positif sur les conditions de vie des bénéficiaires.

**Mots clés :** Mutuelles de Solidarité, microfinance informelle, pauvreté, microcrédit, Ituri.

**Abstract :** This research examines how the financial products offered by Mutuelles de Solidarité affect the living conditions of users by enabling them to undertake income-generating activities and to fight against poverty. To achieve this objective, a quantitative survey supported by the questioning technique was carried out in Ituri, one of 26 provinces of the Democratic Republic of Congo, among beneficiaries of MUSO financial services. After analyzing the results, it turned out that the Solidarity Mutuals are a response to the problem of financing entrepreneurship in Ituri and contribute to the reduction of poverty. So, the MUSOs have a positive impact on the beneficiaries.

**Keywords:** Solidarity mutual, informal microfinance, poverty, microcredit, Ituri.

### 1. Introduction

Les pauvres constituent la vaste majorité de la population dans la plupart des pays en développement. Or, un nombre considérable d'entre eux n'a toujours pas accès à des services financiers de base. Et la microfinance est citée comme un instrument puissant de lutte contre la pauvreté. L'accès à des services financiers viables permet aux pauvres d'accroître leurs revenus, de se doter d'actifs et de se protéger dans une certaine mesure des chocs extérieurs (CGAP, 2007).

En effet, l'immense majorité de la population n'a pas accès au secteur bancaire classique : sa capacité d'épargne et ses besoins de crédit sont trop faibles par rapport aux coûts que ces opérations engendreraient pour les banques. Or, l'accès aux services financiers est essentiel pour réduire la

vulnérabilité de ces populations face aux aléas de la vie (maladies, décès, etc.), et pour permettre le développement d'un tissu de petites entreprises privées, source de dynamisme économique, de création d'emplois et d'augmentation des revenus, surtout que cette population est employée en majorité en agriculture.

Majoritairement implantées dans les zones urbaines, les institutions formelles de microfinance peinent à desservir les milieux ruraux, et ce, pour plusieurs raisons, à commencer par la faible densité des populations, mais aussi l'insuffisance ou le mauvais état des infrastructures de transport ou de communication. Sans oublier l'agriculture qui est considérée par les banques comme un métier très risqué. La microfinance formelle se révèle alors peu adaptée aux besoins spécifiques des éleveurs et paysans dont les besoins portent sur des semences qu'ils ne peuvent régler qu'après les récoltes, soit plusieurs mois après, et non chaque semaine. Et leurs produits de financement ne prennent généralement pas en compte la saisonnalité de leur activité (Allemand, 2011). Les institutions de microfinance formelles sont inadéquates pour répondre aux besoins de financement de la plupart des productions agricoles. Elles tendent à favoriser en zones rurales les activités non agricoles au détriment des productions agricoles (Morvant-Roux et al., 2010).

Cependant, il subsiste d'énormes défis économiques et sociaux, car, plus de 63 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et le taux de chômage dépasse 45 % (FMI, 2014). Smahi et ses collaborateurs (2012), soulignent que l'hypothèse sous-jacente est qu'en permettant l'accès des pauvres au financement, on leur donne la possibilité d'entreprendre des activités génératrices de revenus et d'accéder aux services sociaux de base, toutes choses concourant à réduire leur niveau de pauvreté. Destilus (2010) et Kabongo et al. (2019), quant à eux, ont démontré que le milieu rural, où la majorité est employée dans le secteur agricole, fait face à des nombreuses difficultés dont l'accès des paysans aux financements, alors que l'essentiel de l'offre de financement y est assuré par les usuriers, à un taux d'intérêt exorbitant.

Pourtant, cette population à revenu faible aspire à pouvoir créer ou à développer des activités économiques, à l'instar de l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat. Et pour ce faire, elle a besoin des ressources financières (Kabongo, 2022). Ce qui inhibe toutes les capacités entrepreneuriales de cette catégorie de la population.

C'est ainsi qu'ont été mises en place des initiatives d'économie populaire solidaire, appelées Mutuelles de Solidarité, considérées comme des moyens de structurer le milieu et d'y offrir dans de bonnes conditions, des financements pouvant contribuer favorablement aux situations socio-économiques des individus.

Les résultats obtenus dans cette étude visent à démontrer que les produits micro-financiers (microcrédit, épargne, micro-assurance, etc.) peuvent avoir de l'incidence sur la performance sociale et économique des personnes marginalisées et habitant les milieux défavorisés par le système financier classique et formel, en l'occurrence la province de l'Ituri. Ce qui peut avoir comme conséquence, la réduction du niveau de pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, ainsi que le renforcement de leur capacité à innover et/ou à créer des activités génératrices des revenu. C'est le cas de MUSO, un outil de microfinance sociale en Ituri.

En s'inspirant de l'expérience d'autres régions du monde, des réseaux mutualistes connaissent un développement spectaculaire en Ituri. À l'instar des autres structures associatives ou communautaires, les Mutuelles de Solidarité ont été créées dans les milieux urbains et ruraux défavorisés de l'Ituri, afin de pallier le problème d'inaccessibilité au financement. Ces initiatives ont été mises en place depuis plus d'une décennie dans la province de l'Ituri, avec l'appui des ONG et des agences des Nations-Unies, afin d'offrir un outil financier aux populations pauvres.

Cette recherche étant basée plus sur des enquêtes quantitatives, a pour objectif d'analyser la façon dont les produits financiers proposés par les Mutuelles de Solidarité influencent sur les conditions de vie des bénéficiaires en Ituri. De ce fait, nous analysons l'impact de la MUSO sur l'amélioration de niveau de vie de ses membres.

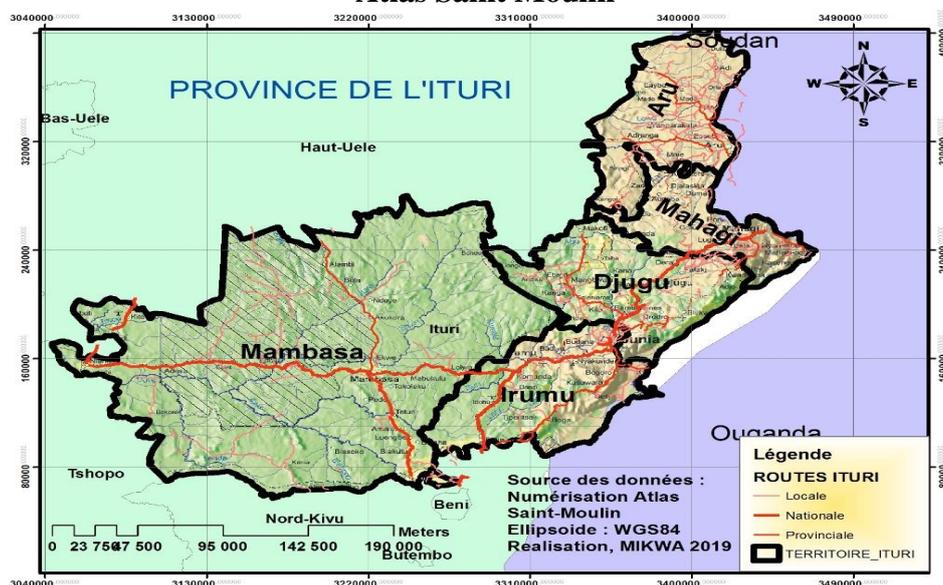
## 2. Milieu et méthodes

### 2.1. Milieu

Province de la République Démocratique du Congo issue de l'éclatement de la Province Orientale depuis 2015, l'Ituri a comme chef-lieu la ville de Bunia. Cette Province a une superficie de 65 658 km<sup>2</sup> et est située sur le versant occidental du lac Albert. Elle possède des frontières avec l'Ouganda et le Soudan du Sud. Elle comprend cinq territoires administratifs, qui sont : Aru (6 740 km<sup>2</sup>), Djugu (8 184 km<sup>2</sup>), Irumu (8 730 km<sup>2</sup>), Mahagi (5 221 km<sup>2</sup>) et Mambasa (36 783 km<sup>2</sup>) (Kabongo et al., 2018 : 1064).

En effet, la province de l'Ituri, avec une population estimée à plus ou moins 11 millions d'habitants, est composée de cinq territoires et de 27 groupes ethniques. Cette province, avec une population active estimée à 48%, a une vocation agropastorale, mais aussi minière. Elle joue un rôle important dans le ravitaillement d'autres provinces de la RDC en produits agropastoraux. Son sol fertile et son sous-sol riche en gisements miniers, son pâturage naturel font d'elle une des provinces potentiellement riches de la RDC. Cependant, la grande majorité de sa population vit dans une extrême pauvreté, comme c'est le cas dans tout le pays. L'activisme de différents groupes armés et les conflits ethniques n'ont fait qu'exacerber cette situation de pauvreté. La figure 1 ci-dessous indique notre terrain d'étude qui est la province de l'Ituri, avec ses cinq territoires.

**Figure 1 : Carte de l'Ituri avec sa division administrative selon la numérisation Atlas Saint Moulin**



### 2.2. Méthodologie

Le modèle d'analyse que nous utilisons se base sur une approche quantitative, avec un questionnaire pour quantifier les résultats. Cette approche nous a permis de fournir une incidence quantifiable de l'outil MUSO, une microfinance sociale de proximité.

Notre univers d'analyse ou base de sondage est constitué des membres bénéficiaires des services micro-financiers des Mutuelles de Solidarité. La taille de notre population d'étude est de 213 MUSO pour 3013 membres.

Pour éviter le biais dans cette recherche, nous avons fait usage de l'échantillon probabiliste, au moyen d'une base de sondage constituée des listes finies de la population (les MUSO encadrées par une organisation non gouvernementale AMAB (Association des Mamans Anti-Bwaki). Le tirage au sort a consisté à tirer manuellement des unités (méthode de la loterie). Partant de tout ce

qui précède, notre échantillon est aléatoire simple sur base des listes, et sa taille est de 700 membres enquêtés des MUSO des sites de Bunia, d'Irumu, d'Aru et de Djugu. Tout en spécifiant que le territoire de Mambasa, du reste le plus grand et le moins habité, n'a aucune MUSO.

Dans cette étude, nous cherchons à savoir l'impact de la MUSO sur le niveau de vie de membre. Contrairement aux travaux qui ont fait appel à la technique d'appariement, lesquels définissent un groupe des traités et un groupe des non traités comme un groupe témoin, dans notre étude, nous comparons les nouveaux entrants à la MUSO et les plus anciens. Nous comparons le groupe des personnes qui ont obtenu plus de 5 fois les crédits comme personnes bénéficiaires de programme (groupe traité) et les personnes qui ont obtenu au plus 5 fois les crédits (groupe témoin). L'idée ici est d'avoir un grand nombre des témoins contre un petit nombre des traités pour faciliter l'appariement.

Si le nombre des non traités est plus de trois fois le nombre des traités, cela permettra à chaque traité d'avoir au moins deux correspondants ou deux personnes similaires parmi les non traités (Abadie et Imbens, 2006).

L'efficacité du programme est mesurée par deux variables latentes de résultat  $Y_{1i}$  et  $Y_{0i}$  respectivement la valeur de la variable de résultat si  $T=1$  et si  $T=0$ . Ces deux valeurs correspondent aux impacts potentiels d'appartenance à la MUSO. Elles ne sont pas simultanément observées pour un même individu. Pour un individu traité (individu ayant obtenu plus de 5 fois le crédit),  $Y_{1i}$  est observée tandis que  $Y_{0i}$  est inconnue. Dans ce cas, la variable  $Y_{0i}$  correspond au résultat qui aurait été réalisé si l'individu n'avait pas obtenu plus de cinq fois le crédit (le contrefactuel). Pour un individu non traité, on observe au contraire  $Y_{0i}$ , tandis que  $Y_{1i}$  est inconnue.

La variable de résultat observée, pour chaque individu, peut donc se déduire des variables potentielles et de la variable de traitement par la relation suivante :

$$Y_i = T_i Y_{1i} + (1 - T_i) Y_{0i} \quad (1)$$

Seul le couple  $(Y_i, T_i)$  est observé pour chaque individu. L'effet causal d'obtention de crédit plus de 5 fois (le traitement) est défini pour chaque individu par :

$$\Delta_i = Y_{1i} - Y_{0i} \quad (2)$$

Cet écart représente la différence entre ce que serait la situation de l'individu  $i$  s'il était traité et ce qu'elle serait s'il ne l'était pas. Grâce à des hypothèses sur la loi jointe de  $(Y_0, Y_1, T)$ , l'on peut identifier certains paramètres de la distribution de l'effet causal à partir de la densité des variables observables  $(Y, T)$ . Par conséquent, le fait d'estimer l'effet plus de 5 fois le crédit pour chaque membre de la MUSO ne sera pas possible et l'on doit se focaliser sur les effets moyens de cette réforme. Deux paramètres font généralement l'objet d'un examen spécifique :

- L'effet moyen du traitement dans la population

$$\Delta^{ATE} = \mathbb{E}(Y_1 - Y_0) \quad (3)$$

- L'effet moyen du traitement dans la population des bénéficiaires

$$\Delta^{ATT} = \mathbb{E}(Y_1 - Y_0 | T = 1) \quad (4)$$

Sous certaines hypothèses restrictives, ces deux paramètres sont égaux. En particulier, si les variables de résultat sont indépendantes de la variable d'accès au traitement. En effet, si cette condition suffisante est satisfaite, alors :

$$\Delta^{ATE} = \Delta^{ATT} = \mathbb{E}(Y | T = 1) - \mathbb{E}(Y | T = 0) \quad (5)$$

Mais, si la propriété d'indépendance précédente n'est pas satisfaite, il n'est plus probable que les éléments qui déterminent la décision de traitement déterminent aussi la variable résultat. Ainsi, les résultats des individus du groupe de traitement et de contrôle vont différer, même en l'absence du programme. Ce qui conduit à un biais de sélection. Ce biais de sélection est tel que :

$$\begin{aligned} \mathbb{E}(Y | T = 1) - \mathbb{E}(Y | T = 0) &= \mathbb{E}(Y_1 | T = 1) - \mathbb{E}(Y_0 | T = 0) \\ \mathbb{E}(Y | T = 1) - \mathbb{E}(Y | T = 0) &= \mathbb{E}(Y_1 | T = 1) - \mathbb{E}(Y_0 | T = 1) + \mathbb{E}(Y_0 | T = 1) - \mathbb{E}(Y_0 | T = 0) \\ \mathbb{E}(Y | T = 1) - \mathbb{E}(Y | T = 0) &= \Delta^{ATT} + B^{ATT} \end{aligned} \quad (6)$$

Où  $B^{ATT}$  est le biais de sélection. L'origine de ce biais vient du fait que la situation moyenne des individus traités n'aurait pas été la même en l'absence de la réforme que celle des individus n'ayant pas reçu le traitement car ces deux populations ne sont pas identiques.

### 3. Résultats

#### 3.1. Présentation et description des données

Les données que nous utilisons proviennent de l'enquête que nous avons réalisée auprès des membres de la MUSO dans trois de cinq territoires de l'Ituri. Nous nous limitons ici à présenter les variables qui sont retenues pour notre étude. Nous commençons par les données sur notre variable d'intérêt qui divise les membres de la MUSO en traités et non traités. L'idéal ici est de créer deux sous-groupes de manière que chaque individu du groupe des traités ait au moins une personne qui a des caractéristiques similaires à lui parmi les non traités.

Nous faisons des essais et erreur jusqu'à trouver à partir des caractéristiques communes deux groupes randomisables. Dans le tableau 1 ci-dessous, nous reprenons les résultats de différents scénarios.

**Tableau 1 : Détermination des groupes des traités et de non traités**

| Non traités                | Traités                    | Effectif non traités | Effectif des traités | Différence des moyennes de dépenses alimentaires journalières | Degré de significativité au seuil de 5% (t de Student) |
|----------------------------|----------------------------|----------------------|----------------------|---|--|
| Crédit une fois            | Crédit plus d'une fois     | 100                  | 600                  | -665,88   | -1,47  |
| Crédit au plus deux fois   | Crédit plus de deux fois   | 228                  | 472                  | 90,00   | 0,27   |
| Crédit au plus trois fois  | Crédit plus de trois fois  | 382                  | 318                  | 197,23  | 0,62   |
| Crédit au plus quatre fois | Crédit plus de quatre fois | 458                  | 242                  | 717,91  | 2,16*  |
| Crédit au plus cinq fois   | Crédit plus de cinq fois   | 503                  | 197                  | 1108,31   | 3,17*  |

(\*) la différence des moyennes de dépenses journalières pour l'alimentation des traités par les non traités est significative au seuil de 5 %.

La lecture de ce tableau nous permet de déterminer quelle combinaison à retenir. Nous savons que l'objectif de ce point est de déterminer si le fait d'appartenir à la MUSO permet aux membres d'améliorer leur niveau de vie. Parmi les bienfaits de la MUSO, il y a l'octroi de crédit aux membres. A cet effet, les résultats repris dans ce tableau nous permettent de considérer les traités comme le groupe d'individus plus anciens dans la MUSO et qui ont obtenu plus de cinq fois le crédit depuis leur adhésion à la MUSO. En considérant les personnes qui ont obtenu plus de 5 fois le crédit comme traitées, elles ont au moins deux personnes de comparaison.

#### 3-2. Les variables

Une des conditions pour mieux appairer les données est qu'il faut que les données soient balancées. Pour que les données soient balancées, il faut que les caractéristiques des personnes à appairer permettent de balancer les données. C'est pourquoi, dans cette analyse, nous avons considéré après plusieurs scénarios l'âge de l'enquêté, son niveau d'étude et sa profession principale comme les variables de traitement. Ces variables sont reprises dans le tableau 2.

##### 3-2-1. Description des variables

Dans les tableaux qui suivent, nous décrivons les variables retenues pour notre analyse. Il s'agit de la variable d'analyse qui est le montant moyen des dépenses alimentaires journalières et les variables qui captent les caractéristiques de l'enquêté évoquées précédemment. Dans le premier tableau, nous reprenons les informations sans distinguer les traités et les non-traités. C'est dans les deux autres tableaux que nous allons prendre en considération les deux groupes.

**Tableau 2 : Description des variables**

| Variables    | Observations | Moyennes | Ecart-type | Minimum | Maximum |
|--------------|--------------|----------|------------|---------|---------|
| Dépenses Ali | 700          | 8249,3   | 4186,07    | 2000    | 16000   |
| Age          | 700          | 40,6     | 11,17      | 19      | 82      |
| Etudes       | 700          | 2,45     | 0,92       | 1       | 4       |
| Profession   | 700          | 3,00     | 1,82       | 1       | 10      |

La dépense moyenne de consommation alimentaire journalière pour les personnes enquêtées eux est de 8250 FC. Le montant minimum de dépenses alimentaires journalières est fixé à 2000 FC tandis que le montant maximum à 16000 FC. Il ressort aussi de ce tableau que l'âge moyen des membres est d'environ 41 ans, mais le plus âgé a 82 ans contre 19 ans pour le moins âgé. Les autres variables étant qualitatives, l'interprétation de ses moyennes n'a pas de sens, car les valeurs ne sont que des codes.

**Tableau3 : Description des variables pour les non-traités ou les membres qui ont obtenu au plus 5 crédits.**

| Variables    | Observations | Moyennes | Ecart-type | Minimum | Maximum |
|--------------|--------------|----------|------------|---------|---------|
| Dépenses Ali | 503          | 7937,4   | 3200,56    | 2000    | 16000   |
| Age          | 503          | 39,66    | 11,12      | 16      | 81      |
| Etudes       | 503          | 2,38     | 0,93       | 1       | 4       |
| Profession   | 503          | 3,05     | 1,81       | 1       | 10      |

La lecture de ce tableau nous permet de ressortir les informations intéressantes. 503 membres sont considérés comme groupe témoins ou comme les personnes qui ont obtenus au plus 5 fois les crédits. Pour le groupe des témoins, le montant moyen des dépenses alimentaires est de 7950 FC. Le montant minimum est de 2000 FC contre le montant maximum de 16 000 FC. Le plus âgé parmi les membres de groupe contrôle est de 81 ans alors que le moins âgé a 16 ans.

**Tableau 4 : Description des variables pour les traités ou les membres qui ont obtenu plus de 5 fois les crédits**

| Variables    | Observations | Moyennes | Ecart-type | Minimum | Maximum |
|--------------|--------------|----------|------------|---------|---------|
| Dépenses Ali | 193          | 9045,1   | 59471,22   | 4000    | 16000   |
| Age          | 193          | 42,51    | 11,07      | 20      | 82      |
| Etudes       | 193          | 2,45     | 0,92       | 1       | 4       |
| Profession   | 193          | 2,87     | 1,84       | 1       | 7       |

Pour ce qui concerne les traités de ce tableau, nous remarquons que 193 membres sont considérés comme les plus anciens et ont obtenu plus de 5 fois les crédits. Pour eux, le montant moyen des dépenses alimentaires journalières est d'environ 9050 FC. La dépense minimale est de 4000 FC en moyenne par jour. Cependant, celui qui dépense plus pour les traités dépense 16 000 FC par jour. Le plus âgé des traités a 82 ans contre le moins âgé qui a 20 ans.

Déjà, la segmentation des membres de la MUSO dans les tableaux 3 et 4 nous permet d'avoir la présomption que la MUSO a permis l'amélioration de niveau de vie des membres si nous ne considérons que le montant moyen de dépenses alimentaires journalières.

Pour conclure, si réellement la MUSO a permis l'amélioration de niveau de vie de ses membres, analysons les résultats ci-dessous des différentes techniques d'analyse d'effet moyen de programme.

### 3-2-2. Modélisation de score de propension

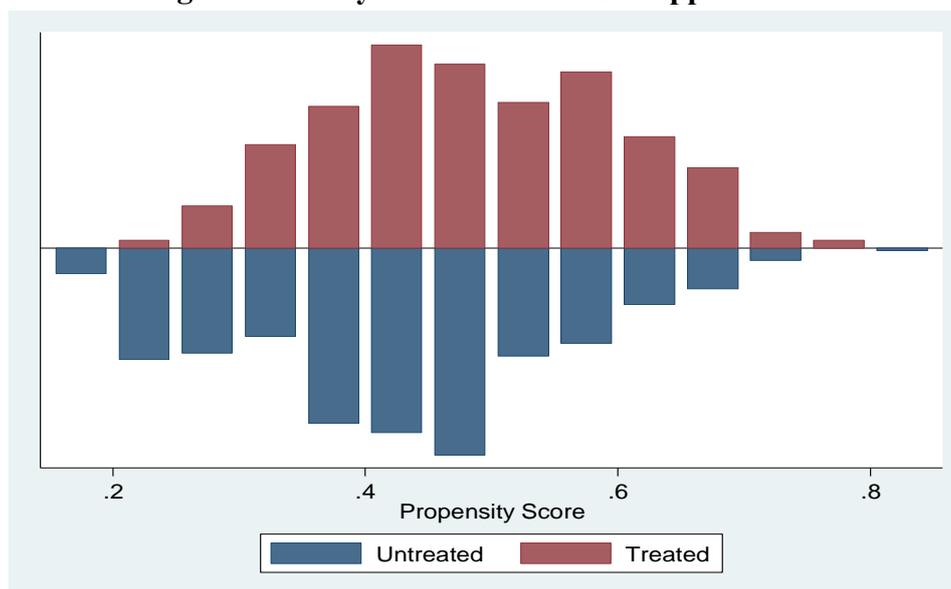
Nous utilisons le modèle de régression logistique pour la modélisation du score de propension. Pour le choix des variables à introduire dans ce modèle, nous recourons au test d'indépendance entre la variable traitement « avoir bénéficié de plus de 5 fois les crédits » et les caractéristiques observables des membres de la MUSO qui ont été retenues. Les résultats du test sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5 : Résultats du test d'indépendance avec la variable traitement**

| Caractéristiques observables | Statistiques du test d'indépendance (Likelihood-ratio chi2 (1)) | Probabilités critiques |
|------------------------------|---|------------------------|
| Age de l'enquêté             | 3,09  | 0,002                  |
| Niveau d'étude de l'enquêté  | 3,59  | 0,000                  |
| Profession de l'enquêté      | 1,98  | 0,048                  |

Au seuil de 5 %, l'âge de l'enquêté, son niveau d'étude et la profession sont des variables qui ont influencé le traitement des membres de la MUSO. Pour voir si ces variables ont permis l'appariement, analysons le graphique ci-dessous.

**Figure 2 : Analyse de la balance de l'appariement**



De cette figure, nous pouvons conclure que nous avons fait un très bon appariement, car la grande partie des non-traités et les traités sont appariés entre 30 à 70 %.

### 3-3. Estimation de l'impact de la MUSO sur le niveau de vie des membres

Pour déterminer l'effet moyen de l'appartenance dans une MUSO sur le niveau de vie des membres, nous utilisons la méthode d'appariement pour construire, pour chaque membre, un contrefactuel. La probabilité d'observer deux membres avec exactement les mêmes valeurs du score de propension est en principe nulle, puisque la distribution des scores de propension est continue. Alors un seul estimateur par appariement exact sur le score de propension est insuffisant pour

évaluer cet effet moyen. C'est pourquoi, nous proposons d'utiliser différents estimateurs d'appariement.

Ces derniers diffèrent par la façon de sélection du groupe de contrôle à appairer avec le groupe des traités, et par le poids attribué aux individus du groupe de contrôle sélectionné lors de l'estimation du résultat contrefactuel des membres du groupe des traités. Toutefois, les estimateurs de l'effet moyen du traitement sur les traités obtenus sont tous consistants sous les hypothèses d'indépendance conditionnelles et de support commun (Tommaso, 2006).

Les résultats de l'estimation de l'effet moyen de l'appartenance dans une MUSO sur le niveau de vie des membres par les différentes méthodes d'appariement sont présentés dans le tableau 6.

**Tableau 6 : Effets moyens de traitement**

| Méthode d'estimation                  | Différence entre les traités et les non traités |
|---------------------------------------|---|
| Test de différence des moyennes       | 1108,31*  |
| Régression avec variable indicatrices | 1196,10*  |
| Effet moyen avec voisins proches      | 1088,32*  |
| Effet moyen par radian                | 1317,72*  |
| Effet moyen par méthode de Karmel     | 1300,29*  |
| Effet moyen par stratification        | 1309,75*  |

(\*) significatif à 5 %.

Les résultats de ce tableau nous permettent de conclure que le fait d'appartenir dans la MUSO a permis l'amélioration du niveau de vie des membres. Quelle que soit la méthode d'estimation de l'effet moyen utilisée, les résultats prouvent que l'effet moyen de la MUSO est significatif à 5 %. L'appartenance des gens qui ont obtenu plus de 5 fois les crédits dans la MUSO dépensent plus que ceux qui ont obtenu au plus 5 fois les crédits dans la MUSO. Cette différence de dépense moyenne entre les deux groupes varie de près de 1100 FC à 1300 FC.

#### 4. Discussion et Conclusion

Cette recherche avait pour objectif d'analyser la façon dont les produits financiers proposés par les Mutuelles de Solidarité influent sur les conditions de vie des bénéficiaires en Ituri. Après analyse, les résultats ont démontré que les services micro-financiers offerts par les Mutuelles de Solidarité dans trois de cinq territoires de l'Ituri ont eu un impact positif sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, et donc, sur la réduction de la pauvreté.

Ce qui vient confirmer la théorie d'Yunus et Jolis (1997) selon laquelle, en accordant des microcrédits aux plus démunis de la planète, on pouvait accomplir ce que des milliards de dollars d'aide étrangère n'avaient pas pu réaliser. En effet, Destilus (2010) parlant des MUSO en Haïti, a constaté aussi que les MUSO avaient pu contribuer à la satisfaction des besoins de leurs membres par l'attribution du crédit à une communauté victime d'inégalité en termes d'accès aux financements. Elles ont aussi contribué à la revitalisation économique par la création ou le développement d'activités économiques, notamment le petit commerce.

Mpanzu (2004), Ngoy (2015), Kabongo *et al.* (2018) et Kabongo (2023) ont démontré, chacun dans sa recherche, que les services micro-financiers avaient un impact positif sur les bénéficiaires en RDC, chaque fois qu'ils étaient orientés vers les personnes à revenu faible, et pratiquant des activités génératrices des revenus.

Nous référant à la loi n° 11/020 du 15 septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de la microfinance en RD Congo, la microfinance est l'un des leviers déterminants du développement et de la lutte contre la pauvreté, en contribuant entre autres à l'amélioration du cadre macroéconomique. Car, en permettant l'accès aux microcrédits et à l'épargne des personnes à revenu faible, on leur donne la capacité de contribuer à la variation positive de la production des biens et services dans l'économie nationale.

Et, Maystadt (2004) de renchéir, les initiatives de microfinance offrent donc la possibilité de promouvoir à la fois la compétitivité et la cohésion sociale au sein d'un espace local, en développant un avantage informationnel, en répondant à la demande non satisfaite de crédit de long terme en provenance des microentreprises et en promouvant la coopération entre elles.

Smahi (2010) souligne un impact positif de la microfinance sur les conditions de vie, notamment en matière de dépenses mensuelles, telles que l'habitat, la santé, l'éducation, l'alimentation, et les frais divers, d'où l'amélioration de revenu.

Les résultats obtenus dans cette étude ont pu confirmer la théorie selon laquelle les produits micro-financiers ont de l'incidence positive sur la performance sociale et économique, ainsi que sur l'inclusion financière des personnes marginalisées et habitant les milieux défavorisés par le système financier classique et formel. Ce qui a comme conséquence, la réduction du niveau de pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, ainsi que le renforcement de leur capacité à innover et/ou à créer des activités génératrices des revenu.

## Bibliographie

1. Abadie, A. et Imbens, W., 2006. « Large Sample Properties of Matching Estimators for Average Treatment Effects », *Econometrica*, vol. 74, n° 1, p. 235-67.
2. Allemand, S., 2011. *La microfinance : la fin de l'exclusion ?* Ellipses Edition Marketing S.A., 180 pages.
3. CGAP, 2007. Définition de la microfinance, extraits des Principes clés de la microfinance, in *Baromètre de la microfinance 2007*, 7 pages, disponible en ligne sur <http://www.convergences.org/wp-content/uploads/2017/05/Barom%C3%A8tre-de-la-microfinance-2010.pdf>, consulté le 23 Novembre 2018.
4. Destilus, C., 2010. *Contributions des initiatives de l'économie sociale au développement des communautés rurales : cas des mutuelles de solidarité (MUSO) dans la commune de port-de-paix (Haïti)*, Mémoire de Maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski, 142 pages.
5. FMI, 2014. *Evaluation de la stabilité du système financier, République Démocratique du Congo*, Rapport du FMI n° 14/315, Washington, D.C., 61 pages, disponible en ligne sur <http://www.imf.org>.
6. Kabongo, K. D. *Mutuelles de Solidarité et microfinance en Afrique, cas de l'Ituri en RD Congo*, Editions Harmattan, Paris, 2023, 276 pages.
7. Kabongo, K. D., Muanasaka K. L., Mukandama, N. J-P, 2019. « Mutuelles de Solidarité, une possibilité microfinancière pour les petits entrepreneurs en Province de l'Ituri (RDC) », in les *Annales de l'Université de Bunia*, Centre de Recherche Interdisciplinaire et des Droits Humains (CRIDH), Vol4, Numéro 003, pp95-107.
8. Kabongo, K.D. et al., 2018. Mutuelle de Solidarité : Solution au problème de financement des activités agricoles en milieux ruraux dans la province de l'Ituri/RDC (Cas du territoire de Mahagi) in *International Journal of Innovation and Applied Studies* ISSN 2028-9324 Vol. 24 No. 3, pp. 1062-1070, en ligne sur <http://www.ijias.issr-journals.org/>.
9. Kabongo K. D. 2016. *Microfinance : outil de lutte contre la pauvreté, mythe ou réalité en RDC, cas de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Bunia*, Kisangani, Mémoire de D.E.S., Université de Kisangani, 170 pages.
10. Maystadt, J-F., 2004. « Microfinance au Nord : Un effet de mode importé du Sud ? », *Mondes en développement*, (no 126), p. 69-82. DOI 10.3917/med.126.0075.

11. Morvant-Roux, S. *et al.* 2010. « Politiques d'inclusion financière, microfinance et financement de l'agriculture. Les cas de l'Inde et du Mexique », in *Mondes en développement*, (n° 151), p. 9-24. DOI 10.3917/med.151.0009.
12. Mpanzu, B. P. 2004. *Microfinance en République Démocratique du Congo : Cas du site marâcher de N'djili/CECOMAF à Kinshasa* ; Mémoire de DES, Belgique, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) et Université Catholique de Louvain (UCL).
13. Ngoy I. N. J., 2015. *Financement décentralisé en milieu post-conflit : défis socioéconomiques et recherche d'antidotes stratégiques, cas de la microfinance*, thèse de doctorat, Faculté de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables, Université de Kisangani, 310 pages.
14. Smahi, S. 2012. Maliki, S. et Arif, S.E. Microfinance et pauvreté subjective en Algérie : Essai d'analyse, in *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, n° 255-256 – Finance, 2012, p133-142.
15. Smahi A., 2010. *Microfinance et Pauvreté : Quantification de la Relation sur la population de Tlemcen*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, Algérie, 323 pages.
16. Tomamaso, N. 2006. A simulation-based sensitivity analysis for matching estimators. *The Stata journal*.
17. Yunus, M., et Jolis, A., 2007. *Vers un monde sans pauvreté, le banquier des pauvres*, Editions Jean-Claude Lattès, 411 pages.